

DEC FORMATION TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL (CÉGEP BEAUCE-APPALACHES)

Code formation : 221

Diplôme : DEC

Établissements délivrant cette formation :

CÉGEP BEAUCE-APPALACHES

Type de formation :

Magistrale avec laboratoires et stages

Date(s) de début de formation :

Août (6 sessions)

DURÉE ET COÛTS

Durée de la formation : 3 ans

Coût total de la formation :

Frais de scolarité : 7 923\$/session (**Aucun coût de scolarité pour les étudiants français en raison des ententes de réciprocité Québec-France.**)

Frais liés au matériel : 1 125\$ environ pour 3 ans + 85\$ pour les frais administratifs

EMPLOI À L'ISSUE DE LA FORMATION

Capacité de placement à l'issue de la formation :

Salaire moyen annuel :

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme Technologie du génie civil vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et technicien en génie civil.

Le champ d'activité de ces spécialistes s'inscrit dans le génie des structures, le génie municipal, le génie routier, le génie géotechnique et l'environnement. On les retrouve, notamment, dans les firmes d'ingénieurs-conseils, les laboratoires d'essais, les services gouvernementaux, les municipalités et les MRC, les entreprises de fabrication de matériaux ou de produits de construction et chez les entrepreneurs en construction.

Les techniciennes et les techniciens en génie civil sont appelés à effectuer des travaux d'arpentage et des analyses de sols et de matériaux; à participer à la conception technique de projets de construction ou de réfection de structure et d'infrastructure ainsi qu'à l'organisation de travaux de chantier; à assurer le suivi des travaux de construction ou de réfection; à inspecter des ouvrages de génie civil et à adapter des méthodes de fabrication de matériaux de construction. Leurs travaux sont soumis aux dispositions législatives et réglementaires en matière de construction, de réfection, de protection de

l'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Le travail des techniciennes et des techniciens en génie civil s'effectue en équipe multidisciplinaire et dans le cadre du champ de compétence reconnu par les lois et les règlements en matière d'exercice professionnel. Selon le type d'entreprise, les techniciennes et les techniciens travaillent avec des ingénieures ou des ingénieurs, des entrepreneures ou des entrepreneurs, ou encore avec des personnes du domaine municipal ou manufacturier. Elles et ils peuvent également être des travailleurs autonomes.

Source : <https://www.inforoutefpt.org/progColDet.aspx?prog=302&sanction=1>
(<https://www.inforoutefpt.org/progColDet.aspx?prog=302&sanction=1>)

SERVICES COMPLÉMENTAIRES OFFERTS

PREMIER DEC-PORTABLE EN GÉNIE CIVIL AU QUÉBEC

À l'automne 2010, le Cégep Beauce-Appalaches est devenu le premier cégep de la province à offrir un DEC-Portable en technologie du génie civil. ce qui vous offre:

Matériel didactique en ligne (manuels, notes de cours et documents)

Trousse de logiciels à coûts avantageux

WiFi dans les classes et prises réseau

Possibilité de faire les travaux personnels ou en équipe partout, en tout temps

Économie de 15 kilos de papier par étudiant

Services offerts :

Soutien à l'accueil et à l'intégration

Résidence étudiante

Cafétéria

Taxi-bus

Bibliothèque

Activités socio-culturelles et sportives

Services adaptés

Aide à la réussite